



Schulz s'exprime au sujet de la nouvelle constitution tunisienne

Bruxelles - 27-01-2014



En ce jour historique, j'adresse mes plus vives félicitations au peuple tunisien après le vote à une très large majorité de la nouvelle constitution.

Je salue l'esprit de compromis et de consensus et le sens des responsabilités qui ont prévalu sur les intérêts partisans. Je rends hommage à l'engagement résolu de toutes les forces politiques et sociales dans le processus de transition pour que vive une Tunisie démocratique, plurielle, moderne et riche de son héritage historique millénaire.

Une nouvelle fois la Tunisie a montré sa détermination à s'engager sur la voie de la démocratie, des libertés fondamentales, et de l'égalité de tous ses citoyens garanties à présent par la loi fondamentale.

De nombreux défis restent à relever pour le nouveau gouvernement de M. Mehdi Jomââ à commencer par la relance économique et l'organisation des prochains rendez-vous électoraux. La Tunisie dispose d'atouts majeurs et pourra compter sur le soutien indéfectible de l'Union européenne et du Parlement européenne.

Pour plus d'informations:

europarl.president.press@europarl.europa.eu

Armin Machmer
Spokesperson
+32 498 98 15 50

Maud Noyon
Press Officer
+32 473 86 56 56

Europarl President Press -
Europarl.President.Press@europarl.europa.eu